Cahiers
#Costech

Hanitra Randrianasolo

Réflexion interdisciplinaire sur le thème « Médiation et villes des intelligences »

Pour des villes vivables et durables !

> #Numéro 1
> Soutenabilité sociétale et environnementale de l'innovation
> Notes de recherche
> INTERACT - Innovation, Territoire, Agriculture & Agroindustrie, Connaissance et technologie (UniLaSalle)
> GIS-UTSH - Unité des Technnologies et des Sciences de l'Homme
> Cités intelligentes - > Développement durable - > Innovations soutenables

Citer cet article

Randrianasolo, Hanitra. "Réflexion interdisciplinaire sur le thème « Médiation et villes des intelligences ». Pour des villes vivables et durables !", 17 juin 2017, *Cahiers Costech*, numéro 1.
URL https://www.costech.utc.fr/CahiersCostech/spip.php?article37

Résumé

Les objectifs affichés des villes intelligentes (*Smart Cities*) sont marqués par une orientation techniciste. Il est fréquent de lire qu'elles cherchent à faciliter l'accès de leurs habitants à des services d'ordre matériel élargis et de meilleure qualité, en tirant profit des nouvelles technologies. La politique des villes « intelligentes » rejoint la majorité des politiques urbaines en ce sens qu'elle est très souvent le fruit de projets pilotés par les gouvernants. Elle repose sur

l'idée que les pouvoirs publics se font à un moment donné, dans le contexte politique et économique des besoins de la population. D'une manière générale, les politiques urbaines sont conçues pour la population, mais sans elle, avec tous les décalages qui en résultent. Il n'est pas injuste d'affirmer que les politiques publiques ont manqué d'intelligence sociale et celle des villes « intelligentes » ne semble pas faire exception. Dans ce contexte général, **trois points de départ critiques** ont été choisis et formalisés.

Auteur(s)

Hanitra Randrianasolo, coordinatrice du projet en cours d'élaboration « Médiation et villes des intelligences » est maître de conférences à l'Université Paris Sud, chercheure associée à l'UniLaSalle et membre de l'unité de recherche INTERACT. Ses recherches portent notamment sur la « Dépendance au sentier », les innovations et le « verrouillage technologique », la « Capability approach ». Pour consulter certaines de ces publications : http://campus-paris-saclay.academia...

Plan

Contexte de départ de la réflexion

Proposition de démarche

Quelques axes de réflexion

1) Usages linguistiques et valorisation des intelligences autour du lien social dans les villes

2) Vivre ensemble : quelles expérimentations ? De la fabrique de la ville par « coopétition » ?

3) Au titre des enjeux stratégiques urbains : quelle place pour l'accès au logement dans les réflexions sur les intelligences ?

Les contributeurs actuels

Contexte de départ de la réflexion

Les objectifs affichés des villes intelligentes (*Smart Cities*) sont marqués par une orientation techniciste. Il est fréquent de lire qu'elles cherchent à faciliter l'accès de leurs habitants à des services d'ordre matériel élargis et de meilleure qualité, en tirant profit des nouvelles technologies. La politique des villes « intelligentes » rejoint la majorité des politiques urbaines en ce sens qu'elle est très souvent le fruit de projets pilotés par les gouvernants. Elle repose sur l'idée que les pouvoirs publics se font à un moment donné, dans le contexte politique et économique des besoins de la population. D'une manière générale, les politiques urbaines sont conçues pour la population, mais sans elle, avec tous les décalages qui en résultent. Il n'est pas injuste d'affirmer que les politiques publiques ont manqué d'intelligence sociale et celle des villes « intelligentes » ne semble pas faire exception. Dans ce contexte général, **trois points de départ critiques** ont été choisis et formalisés.

1) La ville intelligente ne se résume pas nécessairement à l'émergence d'une technostructure désincarnée à l'intérieur de laquelle la qualité d'acteur des individus serait gommée lorsqu'ils deviennent utilisateur, consommateur d'espace. Si les bonds technologiques permis par l'interaction homme/machine sont de plus en plus visibles dans les

paysages urbains et péri-urbains au travers de logiques de démonstrateurs (électromobilité, mobilité autonome, logiques de *smartgrid*), qu'en est-il de la prise de conscience réelle des populations autour de ces nouveaux enjeux qui façonnent des visions du monde auxquelles ils feront face (automatisation, sécurisation) ? ***« Dans quelle mesure les acteurs de terrain se saisissent-ils de ces innovations et portent-ils la controverse pour en débattre » ?***

2) Pour leur fonctionnement, les villes intelligentes se doivent de rester intelligibles, notamment pour les gouvernants qui les défendent/promeuvent, pour les techniciens qui les envisagent et surtout pour les citoyens qui y vivent au quotidien. L'intégration des Technologies de l'information et de la communication (TIC) et le développement massif de l'interaction homme/machine s'accompagnent souvent de l'anglicisation des termes et des discours portant sur les connaissances et sur les pratiques courantes des villes intelligentes. ***« L'approche systémique au cœur du concept de ville intelligente ne risque-t-elle donc pas d'éclipser le patrimoine linguistique et, plus en général, l'intelligibilité linguistique nécessaire pour une ville des intelligences ? »***

3) En dernier lieu et non des moindres, en face de l'augmentation de populations de cultures différentes dans les grands centres urbains, ainsi que la pression sociale qui en découle, ***« pourrions-nous envisager la médiation comme élément crucial de l'intelligence des villes dans la gestion des conflits urbains ? »*** . Les conflits, en tant qu'expression à la fois de la mauvaise gestion administrative de l'espace, de la tradition conservatrice des juristes ou de la spéculation immobilière poussant des franges entières de la population vers la périphérie (urbaine et économique), atteignent leur paroxysme notamment en raison d'une prise en charge fort peu appropriée, à en juger par l'intervention des forces de l'ordre dans des cas les plus extrêmes.

Proposition de démarche

Un début d'éléments de réponse théoriques et empiriques à ces questions a été également formalisé et ne demande qu'à être enrichi.

> ***Comment stimuler l'intelligence sociale qui git dans les villes, comment découvrir, valoriser les gisements non exploités ?***

Pour combler le déficit des politiques urbaines, la médiation a surgi des sociétés civiles, en France et en Occident dans les années 1980. Ses pionniers se sont levés pour faire brèche dans les murs d'incompréhensions que les politiques urbaines avaient fabriqués et construire les passerelles que ces mêmes politiques n'avaient pas prévu de construire. Par rapport à la problématique montante des villes des intelligences, le recours à la médiation tient à ses multiples fonctions. En effet, définie comme un processus de communication éthique reposant sur la liberté et la responsabilité des personnes concernées, la médiation assume 4 fonctions. Elle assume des fonctions préventives et des fonctions curatives : créer le lien social, le recréer, ce faisant prévenir les conflits et seulement en quatrième position régler les conflits, mais alors d'une manière spécifique qui ne s'assimile ni à la Justice, ni à la conciliation, ni à l'arbitrage, ni à la négociation, ni à la psychothérapie.

> ***La prise en compte d'une médiation propre au sensible : quelles expérimentations ?***

La notion de ville intelligente, ne se conçoit qu'à partir de l'élaboration de données (de leur extraction jusqu'à leur visualisation). Ces dernières tendent à ne renvoyer préférentiellement qu'aux médiations en direction des fonctions cognitives des usagers. Or, une ville intelligente devrait avant tout s'interroger sur leur expérience sensible (immersion, ambiance propres à la psychologie de l'environnement). En l'absence d'une réflexion sur les médiations propres au sensible, l'euphorie propre au développement de la ville intelligente laisse place à un sentiment de dysphorie, voire d'angoisse liée à la production de messages surcodés et décalés par rapport au vécu. Une réflexion doit alors être conduite sur la prise en compte d'une médiation propre au sensible. Cette réflexion est difficile dans la mesure où elle heurte l'idée d'une sorte d'immédiateté propre au sensible pris dans sa dimension quasi-biologique. Des pistes existent néanmoins notamment développées depuis plusieurs années en marketing mais aussi en communication. Et qui pourraient se trouver actualisées dans cette expérience de la ville globale entre ville intelligente et territoire.

A ce stade, cette démarche a amené à l'identification et la caractérisation de trois principaux axes de réflexion.

Quelques axes de réflexion

1) Usages linguistiques et valorisation des intelligences autour du lien social dans les villes

Par rapport aux « villes intelligentes » et aux « villes des intelligences », le souci de l'intelligibilité demeure au cœur de toute action politique, scientifique et de vulgarisation de ces deux modèles. **Les usages linguistiques représentent ainsi un enjeu central pour la diffusion du modèle des « villes intelligentes »**, mais surtout pour l'affirmation **d'un modèle alternatif de « ville des intelligences » plurielles et humaines**.

Tout d'abord, s'impose l'analyse de l'usage du terme « ville intelligente » et de son équivalent anglophone *smart city* dans les discours officiels et scientifiques. D'une part, il faut comprendre à quoi le nom « ville » fait référence, notamment quels endroits urbains constituent l'agglomérat visé par ce modèle. D'autre part, il convient surtout de réfléchir sur la portée de l'adjectif « intelligente » : s'agit-il d'une sorte de perspicacité venant seulement d'un apport techniciste ? Y aurait-il d'autres apports pris et/ou à prendre en considération ? Autrement dit, il est essentiel de réfléchir sur l'usage du terme « ville intelligente » pour éviter tout flou conceptuel qui serait dangereux pour la durabilité de ce modèle urbain. Ensuite, la diffusion accélérée des discours sur les villes intelligentes n'a pas laissé le temps à un aménagement linguistique permettant de consolider la validité du modèle urbain. À ce titre, il conviendra donc d'approfondir l'emprise de l'anglicisation conceptuelle et terminologique qu'il est possible d'observer dans les discours officiels et scientifiques. Cette démarche a probablement porté atteinte aux intelligences locales, outre qu'à l'intelligibilité du modèle de « ville intelligente » en soi par les populations concernées. En effet, le flottement linguistique peut représenter un obstacle non négligeable pour la mise en œuvre d'une « ville intelligente » ainsi que pour la valorisation de l'intelligence sociale déjà présente et disponible sur le territoire.

Dans cet axe, on pourra se concentrer sur des analyses lexicologiques et terminologiques. Il s'agira d'enquêter l'usage des termes clés du modèle de la ville intelligente dans les discours officiels et scientifiques.

Références clés

GUILLAUME-HOFNUNG M., 2015 [1995], *La Médiation*, 7e éd. mise à jour, Paris, Puf (coll. « Que-sais-je ? ».
DE GIOIA M. (éd.), 2014, *Pratiques communicatives de la médiation. Actes du colloque international (Padoue 6-7 décembre 2012)*, Berne, Peter Lang.
DE GIOIA M. et MARCON M., 2014, *Mots de médiation. Un lexique bilingue français-italien / Parole di mediazione. Un lessico bilingue francese-italiano*, Padova, Padova University Press.
DE GIOIA M. et MARCON M (éds), 2016, *Approches linguistiques de la médiation*, Limoges, Lambert-Lucas.
DE GIOIA M., AGRESTI G. et MARCON M. (éds), 2016, *Études de Linguistique Appliquée*, n° 181, *Médiation et droits linguistiques. Actes du Colloque international (Université de Padoue, 23 janvier 2014)*, Paris, Klincksieck / Didier Érudition.
DE GIOIA M., GOURVES-HAYWARD A. et SABLE C. (éds), 2017, *Acteurs et formes de médiation pour le dialogue interculturel. GLAT Padova 2016. Actes du Colloque international (Univ. de Padoue, mai 2016)*, Brest, Tél Bretagne, Insitut Mines-Télécom.
GUILLAUME-HOFNUNG M. (Coord.), 2000, Actes du Colloque Education-Médiation et Droits de l'homme. Pour vivre ensemble en ville, UNESCO.
NISSIM G. (Présidence), 2011, Savoir vivre ensemble in Les annonces de la Seine, n°34, p.11. Discours disponible : www.urbansecurity.be/.../La_mediation__rapport_GN_Conference_juin_112 .pdf

2) Vivre ensemble : quelles expérimentations ? De la fabrique de la ville par « coopétition » ?

La mise à plat des discours sous l'angle de la « polical geography » (Rosière, 2007) peut permettre d'analyser les controverses posées par l'émergence des différentes formes d'intelligence territoriale dont il s'agit d'explorer les différentes formes. L'intérêt est double car l'angle d'observation peut à la fois être conflictuel (géopolitique) (Lacoste, 1993), ou relever d'un processus de coopération (Bussi, 2007). C'est ce croisement de ces deux processus qu'il conviendra d'interroger.

La **coopération** peut ainsi être mise en avant sans pour autant éluder les jeux de pouvoirs des acteurs, sans exclure la participation de parties prenantes (élus, citoyens, entreprises). Cette coopération s'exprime, par exemple, sur le terrain. Elle est dans certains cas portée par le système associatif, elle peut aussi s'exprimer à l'intérieur même de l'entreprise ou dans des consortiums (politiques, académiques, industriels). Des alternatives ascendantes existent et les technologies libres et les pratiques locales peuvent être de nouveaux vecteurs de diffusion **des coproductions de la fabrique territoriale**.

L'autre face de la médaille de la création d'une ville intelligente est sans doute le développement de **nouvelles formes de rivalités de pouvoir** qui se structurent autour de l'acteur en question avec, par exemple, l'établissement d'une géopolitique des medias basée sur une concurrence et une rivalité entre les acteurs territoriaux concernés (Boulanger, 2014). Quelles formes de compétitivité et quelles stratégies relationnelles sont mises en place par la *Smart City* vis-à-vis des autres acteurs - autres *Smart Cities*, villes voisines, son propre espace régionale, acteur étatique ? (Sassen, 2001, Herrschel, 2013) Et quelles formes de conflictualités se développent à l'intérieur même de la ville intelligente ? (Lacoste, 1993)

Dans cet axe, on pourra se concentrer sur **de l'expérimentation.** Il s'agit de laisser une large place au retour de terrain, aux processus en cours. En cela, la création d'arènes de médiation dans toutes ces formes (rencontres, ateliers, interfaces numériques, démarches artistiques) à différentes échelles et périmètres d'étude (micro-local, mondial) offrira une tribune d'expression aux différents participants. La coproduction ascendante permet aussi une mise en débat des enjeux de territoires portée sur le devant de la scène politique. En cela, nous pouvons nous interroger sur la pacification/radicalisation des échanges et les systèmes de valeurs pouvant en résulter. Les principes, **d'intelligence territoriale** (collective) (Girardot et *al.*, 2014) mais aussi d'identité territoriale pourront ainsi être discutés sur la base de ces différents retours d'expérience.

Références clés

BOULANGER P., 2014, « Géopolitique des médias : acteurs, rivalités et conflits », Collection U, Armand Colin.
BUSSI M., « Pour une géographie de la démocratie », *L'Espace Politique* [En ligne], 1 | 2007-1, mis en ligne le 30 mars 2017, : http://espacepolitique.revues.org/243;DOI: 10.4000/espacepolitique.243
COULBAUT-LAZZARINI, A., BAILLY, G., 2015. People in Smart Buildings : Daily Practices in Automated Areas, in : *Smart Cities, Green Technologies, and Intelligent Transport System, Communications in Computer and Information Science*. Springer International Publishing Serland, Cham (ZG),
DOUAY N., HENRIOT C., 2016, La Chine à l'heure des villes intelligentes, in *L'information géographique* (3/2016) - Aménagement et urbanisme en Chine
HERRSCHEL T., 2013, "Competitiveness AND Sustainability : Can 'Smart City Regionalism' Square the Circle ?", *Urban Studies*, 50(11), pp. 2332-2348
LACOSTE Y., 1993, *Dictionnaire de Géopolitique*, Flammarion, Paris.
ROCHET C., 2017, Singapour : la voie des villes intelligentes, in *revue Constructif*, mars 2017.
SASSEN S., 1991, *The Global City - New York, London, Tokyo*, The Princeton University Press.
ROSIERE S., « Comprendre l'espace politique », *L'Espace Politique* [En ligne], 1 | 2007-1, mis en ligne le 16 janvier 2007, consulté le 13 avril 2017. URL : http://espacepolitique.revues.org/223 ; DOI : 10.4000/espacepolitique.223
GIRARDOT, J.-J., MONTENEGRO, R., MASSELOT, C., NEFFATI, H., 2014. Intelligence territoriale et éthique : étude de la protection de la biodiversité et de l'écodiversité en Guadeloupe. *Revue MED*.

3) Au titre des enjeux stratégiques urbains : quelle place pour l'accès au logement dans les réflexions sur les intelligences ?

En Amérique Latine, comme souvent dans les pays émergents, le processus d'urbanisation qui a eu lieu au cours des dernières décennies a été particulièrement désordonné, ce qui a engendré plusieurs difficultés à l'accès au logement. Au-delà de cet ensemble d'élements d'ordre socio-urbain-environnemental, il y a également des raisons juridiques à l'inneficacité de l'accès au droit au logement, tels que l'utilisation inappropriée, parce que contraire à l'Etat de droit, des conceptions comme "la fonction socio-environnementale de la propriété", "la gestion démocratique des villes" et "l'efficace des droits fondamentaux sociaux". Telle inadéquation est particulièrement visible lors des processus d'élaboration et de mise em oeuvre des politiques publiques sociales.

Le droit au logement confère à ses titulaires plusieurs prestations, ainsi comme le droit à la protection ; la participation à l'organisation et aux

processus d'élaboration et d'exécution des politiques publiques, ou encore la création de structures publiques d'organisation concernant l'accès au logement. De façon plus restreinte, ce même droit a trait à des prestations matérielles sociales, c'est-à-dire, des mesures positives de mise en oeuvre de politiques publiques de l'accès au logement. L'association entre un processus d'urbanisation désordoné et une interprétation inadéquate de la portée du droit fondamental social au logement joue un rôle majeur dans l'exclusion socio-spatiale et la violence symbolique contre les citoyens les plus démunis, notamment ceux qui sont présents dans des occupations urbaines informelles. S'il est vrai que l'environnement urbain se façonne à partir des contradictions, il est également vocationné aux conflits, les villes étant le *locus* privilégié de ces différends. À l'insuffisance de politiques publiques capables de rendre plus égalitaire la réalité sociale et térritoriale, s'ajoute la difficulté du pouvoir judiciaire à y trouver des réponses adéquates. Les mesures de "reprise de possession" sont fréquemment marquées du sceau de la violence policière et du manque de respect aux droits de l'homme, sans pour autant faire face au principal problème en question, l'accès au logement à proprement parler. Dans ce contexte, de nouvelles formes de gestion des conflits urbains émergent comme une tentative de répondre, autre que par la violence physique et institutionnelle, aux besoins de pans entiers de la population. La médiation, de par son *modus operandi*, notamment le soin des liens sociaux, semble en mesure de répondre à une double exigence placée au coeur de la question urbaine et du droit au logement **: la participation des citoyens tant aux prises de décision lors de conflits fonciers urbains qu'aux discussions sur les politiques publiques d'accès au logement**.

Ainsi, dans le cadre de cette réflexion, la priorité est à l'étude de la médiation en milieu urbain, **notamment lors d'un conflit autour du droit au logement, comme un enjeu majeur pour les villes** qui cherchent des intelligences nouvelles face à la complexité sociale et le besoin de faire monde en commun. Pour ouvrir le débat, on peut se poser la question de la portée et des limites de l'approche techniciste de l'intelligence des villes à ce sujet.

Références clés

NICÁCIO, C. S.*Des normes et des liens. Médiation et complexité juridique,* Saarbrücken, Presses acad. francophones, 2013.
NICÁCIO, C.S., A. TOUBLANC et G. NICOLAU (dir.), *La médiation, entre renouvellement de l'offre de justice et droit,* Chambéry, Université de Savoie, 2013
NICÁCIO, C.S., « La médiation face à la reconfiguration de l'enseignement et de la pratique du droit », (2013) 1 *Jurisprudence. Revue critique* 171-191
DIAS, M. T. F. ; DECAT, T. L.*Distribution as recognition in informal urban settlements in Belo Horizonte Metropolitan Area*. In : 2106 Annual Meeting – Law and Society Association. At the Delta : belonging, place and visions of law and social change. Mis en ligne le 16 juillet 2016, consulté le 19 mai 2017. URL : https://files.aievolution.com/lsa1601/events/11970/1445_DECAT_3225.pdf
DIAS, M. T. F.« Le choix entre jugement et médiation dans la clinique du droit de l'université d'Outo Preto ». (2013) *Jurisprudence. Revue Critique* 73-91.
DIAS, M. T. F ; MURTA, A. C. D. Urbanization and fundamental right to adequate housing in Brazil. *University of Baltimore Journal of International Law* (en ligne). Mis en ligne le 14 décembre 2016, consulté le 19 mai 2017. URL : <https://ublawjil.files.wordpress.co...>
Revue Meritum. (en portugais) Numero spécial Mediation (2012), v. 7, n. 2 - juillet/décembre. *(en ligne*). Mis en ligne le 31 décembre 2012, consulté le 19 mai 2017. URL : http://www.fumec.br/revistas/meritum/issue/view/147

Les contributeurs actuels

Michèle Guillaume Hofnung, Université Paris Sud, CEI-Gestion des conflits ; **Hanitra Randrianasolo-Rakotobe**, Université Paris Sud-IUT d'Orsay, CEI-IDEST, Gemdev, associée INTERACT UniLaSalle ; **Isabella Damiani**, Université de Versailles saint Quentin en Yvelines, CEMOTEV, Gemdev ; **Michele De Gioia**, Professeur, Università degli Studi di Padova ; **Guillaume Bailly**, MCF, Université du Mans, ESO UMR Espaces & Sociétés ; **Amélie Coulbaut-Lazzarini**, MCF, Université de Nice, Equipe Transitions ; **Maria Tereza Fonseca Dias**, Professeure, Cidade e Alteridade (Ville et Altérité), Universidade Federal de Minas Gerais (UFMG) ; **Miracy Barbosa de Sousa Gustin** et **André Luiz Freitas Dias**, Professeurs, Pólos de Cidadania (Pôles de citoyenneté), Universidade Federal de Minas Gerais (UFMG) ; **Camila Silva Nicácio**, Professeure, Clínica de Direitos Humanos (Clinique des droits de l'homme), Universidade Federal de Minas Gerais (UFMG) ; **Jean-Michel Ledjou**, Université Paris Sud-IUT d'Orsay, CEI-IDEST ; **Christelle Cazabat**, Dr Analyste de recherches, PNUD, New York.

+

- Si le thème vous intéresse, contactez Hanitra Randrianasolo-Rakotobe
  Hanitra.randrianasolo@u-psud.fr ; hanitra.randrianasolo@unilasalle.fr
  La liste des contributeurs actuels est disponible à la fin de ce document.